

CHEMINOTS **FO**

LE RAIL

Syndicaliste

N°692 décembre janvier 2025

Libre et Indépendant



**UN CN DE COMBATTANTS
POUR UNE ANNÉE COMBATIVE !**

INSTANCES ET ACTIONS FEDERALES

- 2** L'agenda et vos formations
- 3** Édito
- 4 à 9** Conseil National 2024
- 10** Assurance complémentaire obligatoire
- 11** Les formations fédérales, 2024 un succès !
- 12** Actualités des Zones
- 13 & 14** Retraités, pour la lutte des classes et le syndicalisme Libre & Indépendant
- 15** Vœux du Secrétariat Fédéral

- 13 et 14 mars** Bureau Fédéral FO Cheminots
- 15 et 16 mai** Bureau Fédéral FO Cheminots
- 03 et 04 juillet** Bureau Fédéral FO Cheminots

FORMATIONS

DATES		FORMATIONS
Mars	19 et 20	Trésorier de syndicat ou d'UR
	25 au 27	Nouveau Militant « Tournée et Permanence »
Mai	20 au 22	Militant « Élu et mandaté »
Juin	17 au 19	Nouveau Militant « Tournée et Permanence »

LE RAIL SYNDICALISTE

www.fo-cheminots.com
Rédaction / Administration
7, passage Tenaille 75014 Paris
C.P.P.A.P. 1124 S 07394
Tél. : 01 40 52 86 04
Mail : federation@fo-cheminots.fr
Directeur de la publication : Daniel Ferté
Publicité Faits et Objectifs des Cheminots :
7, passage Tenaille 75014 Paris
Tél. : 01 40 52 86 04
Maquette : Joël Van Speybroeck
Tél. : 06 07 96 40 65
Impression : Vincent Imprimeries





Daniel FERTÉ
Secrétaire Général
Fédération FO Cheminots

UNE ANNÉE 2025 QUI PROMET D'ÊTRE INTENSE !

Nous ne pouvons commencer ce numéro du Rail syndicaliste sans avoir une pensée pour notre collègue agent de conduite de la résidence de St Etienne tragiquement décédé pendant son service le 24 décembre dernier. La Fédération FO des Cheminots adresse toutes ses condoléances à sa famille, ses amis, ses collègues notamment de St Etienne profondément choqués par ce drame. Toute la famille cheminote est en deuil.

Ce premier numéro de l'année est l'occasion pour le Secrétariat Fédéral de souhaiter à chaque adhérent ainsi qu'à ses proches le meilleur pour l'année 2025. Cette année sera forcément riche à plus d'un titre, l'éclatement en cours de la SNCF promettant de faire de cette année une année de lutte pour la préservation de nos acquis et pour également en gagner de nouveaux.

Cette année sera marquée par des défis majeurs, à commencer par les élections professionnelles pour nos camarades qui sont confrontés aux effets de l'ouverture à la concurrence. Dans les régions des Hauts-de-France, des Pays-de-la-Loire, en PACA, les agents du TER feront face à ce tournant dès les élections de mars. A Hexafret et Technis, des scrutins sont prévus en avril. Sur la région de Paris Est, des agents du Transilien seront concernés dès juin. Il faut noter que pendant que nos camarades du Fret SNCF subissent une filialisation avec perte des trafics rentables et un saut dans l'inconnu avec un cadre social qui n'est garanti que pour 3 ans, nos camarades de DB Cargo font face à un plan social avec perte de trafics et suppression d'emplois. La concurrence, c'est moins de trains et moins d'emplois, moins de transport ferroviaire, la preuve par le fret.

Dans le cadre de ces élections, l'ensemble de notre Fédération devra se mobiliser pleinement pour garantir à nos camarades les succès qu'ils méritent et préserver la présence d'un syndicalisme libre et indépendant auprès de tous nos collègues. Le Secrétariat Fédéral s'engage à mettre à disposition tous les moyens nécessaires pour répondre aux besoins exprimés sur le terrain.

Cette année sera aussi celle de notre congrès fédéral qui se tiendra du 22 au 26 septembre à Sète. Ce rendez-vous central dans la vie démocratique de notre organisation sera bien plus qu'une étape statutaire : il devra être un puissant levier pour préparer toute notre fédération à relever les enjeux à venir, notamment les élections professionnelles SNCF qui auront lieu fin 2026. Ensemble nous

pourrons ainsi continuer de porter le plus haut possible les valeurs d'un syndicalisme libre, indépendant et fidèle à ses engagements.

Enfin, d'un point de vue interprofessionnel, les enjeux sont également massifs. Que ce soit dans la lutte nécessaire contre les politiques d'austérité qui nuisent aux services publics et au pouvoir d'achat ou dans la bataille pour obtenir l'abrogation de la contre-réforme des retraites, nous aurons besoin d'une confédération unie, déterminée et indépendante.

Il y a quelques années, une campagne d'affichage confédérale rappelait à juste titre : « FO c'est la Sécu ! ». En cette année 2025 qui sera celle du 80^{ème} anniversaire de la sécurité sociale il nous faudra plus que jamais le rappeler et le revendiquer.

2025 devra rimer avec mobilisation et revendications dans l'expression de nos valeurs de liberté et d'indépendance au moment même, l'année de ces 80 ans, où la Sécurité sociale est attaquée frontalement !



CONSEIL NATIONAL DES CHEMINOTS

C'est le 5 décembre 2024, au siège de la Fédération à PARIS, que s'est tenu le Conseil National annuel des syndicats Force Ouvrière des Cheminots.

C'est près de 130 militants et invités, 62 syndicats sur 64 actifs et presque autant de délégués qui étaient présents ou représentés pour l'une des plus importantes instances de la fédération. À l'ordre du jour le rapport d'activité annuel, le rapport de la Commission de contrôle, les interventions des délégués et le renouvellement partiel du secrétariat fédéral.



Le rapport d'activité 2024

Le rapport oral d'activité de l'année 2024 présenté par le Secrétaire Général sortant, Philippe HERBECK, a été largement voté par la salle (264 mandats POUR et 9 mandats CONTRE). En voici un résumé non-exhaustif.

En préambule de celui-ci, une minute de silence a été respectée par la salle afin de rendre hommage aux militants et adhérents qui nous ont quitté cette année.

Puis, l'activité de la fédération durant cette année a été balayée avec notamment :

- la tenue des instances propres à la fédération (BF, SF, GT, ...),
- la participation de nos représentants aux instances confédérales (CCN et CE),
- l'organisation et l'animation des différentes formations internes à la fédération saluons encore ici l'engagement de nos formateurs internes,
- enfin l'organisation et la tenue des

assises du développement au mois de janvier à Sète, majoritairement saluées et plébiscitées par sa concrétisation avec l'actualisation et l'édition nouvelle de nos guides, livrets et appuis militants sur d'anciens thèmes et de nouveaux,

et d'autres ambitions à venir pour cette année :

- la concrétisation d'un souhait et d'une attente forte de supports et communications digitalisés avec particulièrement notre déploiement sur divers réseaux sociaux comme TikTok et Instagram,
- la mise en œuvre des supports des « journées découvertes » adaptables par thé-

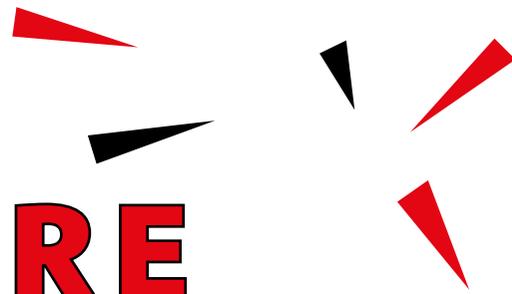
matiques ainsi que le petit guide pour réussir leur tenue,

- un nouveau logo pour la fédération et ses structures à déployer par tous,
- une nouvelle charte graphique pour les écrits internes et externes,
- la mise en ligne d'un tout nouveau site internet revu et réactualisé dans son visuel et son fonctionnement.

Tous ces travaux pensés et réalisés par la suite augurent d'un acte 2 de ce type d'assises dans l'avenir.

Cette année aura également permis la relance de nos 2 Unions Nationales que sont L'UNAC

CONGRÈS NATIONAL 2024 FORCE OUVRIÈRE



et L'UNCMT, et l'année à venir permettra qu'ils deviennent, grâce à la participation de l'ensemble de nos structures et de nos militants, à nouveau des outils incontournables de notre organisation.

2024 était aussi émaillée de scrutins électoraux, ceux des conseils d'administration des différentes S.A où, sans véritable surprise nous n'obtiendrons pas de siège.

La période des J.O aura aussi été un moment fort de l'année avec pour notre part et à considérer, notre prise de responsabilité et l'occasion d'affirmer et de réaffirmer 5 revendications ô combien légitimes : Augmentation des salaires, pour un véritable 13^{ème} mois, octroi d'une prime de 1900€ pour tous, reconnaissance de nos métiers et améliorations de nos conditions de travail, sans s'interdire le recours à la grève s'il le fallait. Le déroulé chronologique, le manque d'unité syndicale et le travail de division de la direction ont eu pour effet d'empêcher le rapport de force massif qui aurait pu naître...

La honte des « intéressements » soupoudrés par les différentes directions des entreprises SNCF, discriminatoires, disparates et inéquitables, assoient encore un peu plus la justification pour des directions qui refusent d'augmenter significativement les salaires de tous les cheminots à hauteur de leur engagement et dans un contexte inflationniste particulièrement agressif.



Le Bureau Fédéral s'est aussi engagé dans nombre de conflits de portées nationaux ou plus locaux : À la Sureté ferroviaire, avec l'ouverture à la concurrence au TER sur l'Etoile d'Amiens ou sur Paca, ou encore en IDF sur les lignes LAJ, le dumping social étant encore la seule règle !

Faute de « négociations » possibles ou entendues, 2 démarches juridiques ont vu corps par notre fédération : la reconnaissance de notre droit à désigner nos RSS sur des périmètres d'établissements, et l'autre sur la reconnaissance au droit au « Taux C » pour tous les remiseurs-dégareurs.

Et puis viennent compléter notre activité revendicative par le déclenchement d'audiences nationales à la CPRP notamment avec l'aide de notre section nationale des Retraités, et notre engagement aux cotés du collectif national des ASCT par notre GT ASCT.

Soulignée, la reconnaissance du Bureau Fédéral envers nos militants engagés en plus de leurs métiers et de leurs mandats syndicaux respectifs pour l'organisation des manifestations, rassemblements et plus précisément à toute la logistique nécessaire à l'équipe ORGA/ Food-Truck, merci à eux.

Évoqués tout autant et en toute transparence, la démission de 2 secrétaires fédéraux



pendant la période en saluant malgré tout leur engagement dans leur fonction, tout comme a été salué celui de ceux à qui ont été confiées leurs taches jusqu'à ce Conseil National.

À noter, une fois n'est pas coutume, notre plein respect de la Charte d'Amiens par le fait de n'avoir donné aucune consigne de vote tant à l'élection politique européenne que celle des législatives françaises.

Enfin pour conclure ce rapport et au lendemain de la chute d'un gouvernement que l'on savait illégitime, la perspective de permettre aux cheminots de se réunir en Assemblées Générales et ainsi leur donner la possibilité évoquée d'une grève forte voire reproductible à compter du 11 Décembre, pour « contrer » les projets funestes au ferroviaire, aux régimes de retraites et aux hypothétiques



augmentations des salaires. Nous connaissons malheureusement aujourd'hui que ceci n'a pu se réaliser... Il semblait pourtant que l'heure et le moment étaient à la bagarre pour faire aboutir les revendications, nos revendications...



La Secrétaire Confédérale Hélène FAUVEL était présente et est intervenue à la tribune au titre de la Confédération, merci à toi Hélène.

Le rapport de contrôle de la commission fédérale



La commission de contrôle fédérale, par son rapporteur André MONS, a une nouvelle fois rappelé l'impérieuse nécessité par les syndicats de verser de manière plus régulière les cotisations dues auprès de la fédération. À peine un peu plus de la moitié des cotisations dues avait été versées au jour du CN, nous comptons sur l'en-

semble des syndicats pour solder les cotisations de l'exercice 2024 avant le 31 janvier 2025. La commission a aussi souligné la légère hausse du nombre de timbres placés ACTIFS pour l'exercice 2023 et l'évolution positive constante des timbres et cartes retraités depuis 3 ans.

Les interventions des délégués

S'en est suivi les interventions de nos délégués, avec pour la plupart des constats et des descriptions de situations qui nécessitent de se rassembler, de continuer à revendiquer, de construire et d'œuvrer à la construction du rapport de force pour faire aboutir nos revendications. La nécessité de soutenir les revendications de proximité des cheminots mais aussi de continuer à porter nos revendications plus générales comme l'abrogation des contre-réformes des retraites et l'augmentation générale des salaires a été plusieurs fois rappelé, avec comme moyen de pression la grève si nécessaire. Quelques interventions soulignaient aussi la nécessité pour la nouvelle équipe fédérale qui sera issue du scrutin de ce CN à montrer et démontrer son engagement total au service du mandat, son devoir d'exemplarité collective et individuelle, ainsi que son indépendance vis-à-vis d'influences d'où qu'elles viennent.

D'autres, soulignaient à juste titre l'engagement de nos militants qui demain, aujourd'hui désormais pour certains, sont transférés dans les filiales ou EF privée et devront faire perdurer l'existence de notre organisation dans ces entreprises, du côté des salariés et avec eux, dans la continuité, avec l'aide et le support incontournables de nos structures locales et nationales.

La volonté de continuer notre développement par le renforcement d'adhérents à notre organisation reste nécessaire via notre

présence sur le terrain au plus près des cheminots et de leurs préoccupations peu importe leur employeur.

Les préoccupations particulières des retraités ont pu être aussi portées à la tribune, ainsi que le soutien de nos anciens aux combats des actifs en cours et à venir.

Enfin, quasiment l'ensemble des camarades qui sont intervenus à la tribune ont eu une pensée, un mot ou un geste de reconnaissance et parfois rempli d'émotion envers Philippe HERBECK, notre secrétaire général qui laissait ce jour là son mandat, contraint et forcé à la fois par les évolutions des entreprises SNCF et sa situation personnelle. L'émotion et la sincérité des propos de part et d'autre était bien réelle, et les applaudissements furent légitimement fortement nourris lors de la clôture de sa dernière intervention en tant que SG en réponse aux interventions des délégués.

Encore une fois, un grand MERCI Philippe pour ton engagement dans tes différents mandats que tu as assumé pendant toutes ces années d'engagement à Force Ouvrière, que ce soit chez les cheminots et ailleurs dans la confédération, aurevoir, à bientôt et merci camarade.



Une motion combattive et revendicative

Motion du Conseil National FO des Cheminots

Adoptée le 5 décembre 2024



Le conseil national réuni le 5 décembre 2024 constate que notre résolution de congrès est mise en avant par l'actualité et qu'une mobilisation se prépare chez les cheminots à partir du 11 décembre 2024 en lien avec certaines de nos revendications historiques :

- Le retour à une SNCF une et indivisible sous monopôle public d'état.
- L'extension du statut à tous les salariés de la branche.

En conséquence, le conseil national appelle l'ensemble des structures de notre fédération à s'impliquer dans l'organisation et la préparation de la grève, à mettre à l'ordre du jour des discussions dans les assemblées générales les revendications de notre résolution qui sont encore plus d'actualité comme :

L'augmentation générale des salaires, le maintien et l'amélioration du régime de retraites par répartition solidaire et intergénérationnel pour obtenir le retour à une retraite à taux plein après 37,5 années de cotisations pour tous ainsi que le maintien et l'extension à tous les cheminots du calcul de pension sur les 6 derniers mois.

Pour cela, il nous faut préparer le rapport de force nécessaire, par la grève générale dans l'unité la plus large possible.

Héritier du gouvernement responsable de la dernière contre-réforme des retraites, le gouvernement Barnier, minoritaire et illégitime, est tombé hier soir le 4 décembre 2024. La fédération FO des Cheminots était avec sa confédération aux avant-postes, au printemps 2023, dans les manifestations et la grève. C'est pourquoi la Fédération FO des Cheminots appelle à se mobiliser par la Grève dans l'unité à partir du 11 décembre 2024. Pour cela préparons ensemble les assemblées générales, tournées de chantiers, heure d'information syndicale...

TOUS EN GREVE A PARTIR DU 11 DECEMBRE 2024

Libre et Indépendant

Fédération FO des Cheminots - 7, passage Tenaillé 75014 Paris - Tél. : 01 40 52 86 04
federation@fo-cheminots.fr

Les syndicats de l'UR de PARIS NORD ont présenté une motion qui a été portée à la connaissance du CN, amendée par les délégués puis votée, celle-ci a donc été reprise par le Conseil National et s'est vue diffusée dans les jours qui suivaient en interne et publiquement.





Un hommage a été rendu à Jean-Marc STAUB, ex-secrétaire général de l'Union des Syndicats de la Restauration Ferroviaire aujourd'hui retraité, qui nous a fait le plaisir d'être présent parmi nous et à qui nous avons souhaité lui remettre la médaille commémorative des 75 ans d'existence de Force Ouvrière, encore merci et longue et heureuse retraite à toi Jean-Marc.

LES MOTS DE CONCLUSION DE CE CN 2024

Comme exprimé par Daniel FERTÉ, nouveau Secrétaire Général de la fédération, lors de sa prise de parole au dernier CN, tous les membres du secrétariat fédéral ont à cœur de respecter le mandat fixé lors du Congrès des KARELLIS en 2021, d'œuvrer et de soutenir nos camarades et nos collègues qui sont aujourd'hui et demain transférés dans les filiales et autres EF ferroviaires, de réussir ensemble le défi d'implantation dans ces entreprises en gagnant les scrutins qui se dérouleront demain et en y bouleversant le paysage syndical depuis trop longtemps immobile à la SNCF, en soutenant et en développant notre travail continu de terrain par les tournées, permanences, audiences et tracts locaux, et en développant toujours un peu plus les outils et supports utiles à nos militants et nos adhérents, et enfin, en

réussissant ensemble tout du long des mois à venir, la construction du 24^{ème} CONGRÈS de notre Fédération qui se tiendra à SÈTE au mois de Septembre prochain.

Nous savons pouvoir compter sur l'ensemble des structures et des camarades qui composent notre belle fédération, afin que tous ensemble nous puissions de nouveau faire résonner les revendications et l'action revendicative Force Ouvrière chez les cheminots de quelques opérateurs qu'ils soient.

Vive la Fédération Syndicaliste Force Ouvrière des Cheminots, vive la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE !



La nouvelle composition du Secrétariat Fédéral

Pour clore cette instance, le Conseil National a élu une nouvelle composition du secrétariat fédéral, en complément de la fonction de secrétaire fédéral de zone Sud EST toujours occupée par Philippe PARIS, l'équipe suivante :

Secrétaire Général : Daniel FERTÉ, syndicat d'AMIENS-LONGUEAU.

Secrétaire Général Adjoint : Christophe PRAT, syndicat de PARIS LA CHAPELLE.

Trésorier : Philippe LARAN, syndicat de TOURS.

Trésorier Adjoint : Michael LONCKE, syndicat de ROUEN-SOTTEVILLE.

Secrétaire Fédéral de zone ATLANTIQUE : Christian GRESSER, syndicat de DORDOGNE.

Secrétaire Fédéral de zone NORD-EST-NORMANDIE : David MICHEL, syndicat de PARIS ST LAZARE.

Secrétaire Fédéral de zone ILE-DE-FRANCE : Madjid METARFI, syndicat de PARIS LA CHAPELLE.

PROTECTION SOCIALE

3 ACCORDS PERMETTANT D'IMPOSER UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE AUX AGENTS DU CADRE PERMANENT !

À partir du 1^{er} mai prochain, les agents du cadre permanent seront soumis à ce que certains appellent la « mutuelle obligatoire », qui en réalité n'a rien d'une mutuelle : il s'agit en fait d'imposer aux cheminots de cotiser à une assurance santé, et ce avec l'accord des organisations syndicales dites représentatives.

Il n'y avait pourtant aucune obligation légale, le régime spécial d'assurance maladie versant des prestations supérieures au régime général, complétées par l'offre de soin des cabinets médicaux SNCF. Il serait d'ailleurs très surprenant que la SNCF, qui va prendre en charge une partie des cotisations, maintienne longtemps les cabinets médicaux dont le nombre est déjà en forte diminution ces dernières années.

Nous sommes en tout cas loin des principes qui ont présidé à la création de la sécurité sociale pour laquelle chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins. Nous sommes même loin d'une égalité de traitement qui voudrait qu'à cotisation égale les prestations soient les mêmes. En effet, alors que les cotisations seront les mêmes pour tous, le régime spécial fournit des prestations supérieures, autrement dit la compagnie d'assurance facture au même prix des prestations qu'elle n'aura pas à fournir aux agents du cadre permanent.

Pour mettre en place cette assurance complémentaire, l'entreprise a conclu 3 accords collectifs : un accord sur les frais de santé signé par UNSA, SUD Rail et CFDT et les accords « maintien de salaire » et « incapacité, invalidité, décès » signés par les 4 organisations dites représentatives. Le contrat ne se limite donc pas aux frais de santé mais traite également des incapacités de travail légères (arrêts maladies ou accidents de travail de courte durée) ou plus lourdes pouvant aller jusqu'à l'invalidité ou le décès. Un véritable progrès aurait été d'étendre le Statut à l'ensemble des cheminots plutôt que d'étendre une assurance obligatoire aux agents du cadre permanent, surtout pour couvrir des risques déjà couverts...

En résumé, les agents du cadre permanent vont devoir cotiser pour des prestations de maintien de salaire, d'invalidité ou d'incapacité déjà pris en charge dans le cadre du régime spécial. Voilà qui va réjouir la compagnie d'assurance qui va percevoir des cotisations sans aucune prestation à fournir en contrepartie.

Autre problème : une partie des cotisations sera prise en charge par l'employeur, et apparaîtra donc comme du revenu supplémentaire et donc soumis à l'impôt. Cela figurant donc dans la masse salariale globale de l'entreprise, il y a fort à parier que cette dernière y verra une raison de plus pour geler les augmentations générales de salaire, une manière de faire payer aux cheminots la part patronale de la protection sociale complémentaire.

Les agents du cadre permanent vont devoir cotiser pour des prestations déjà prises en charge dans le cadre du régime spécial.

Livret disponible auprès de vos syndicats fin janvier



Enfin, il faut préciser que les taux de cotisations et de prestations sont soumis à l'équilibre financier du système : décidément une bonne affaire pour la compagnie d'assurance qui ne peut pas perdre d'argent.

Est-ce que cette assurance complémentaire sera plus ou moins intéressante pour les agents du cadre permanent que leurs mutuelles actuelles ? Cela dépendra des cas particuliers, des garanties souscrites, des situations familiales, etc... Mais ce qui est sûr, c'est que ces accords représentent une belle opération commerciale et sont lourds de dangers pour le régime spécial et les cabinets médicaux.

Plus que jamais, revendiquons l'extension du Statut à l'ensemble des cheminots !



LA CARTE VITALE PLUTÔT QUE LA CARTE BLEUE !

LES FORMATIONS FÉDÉRALES

2024, UNE ANNÉE DE SUCCÈS !

Fort de la résolution du Congrès de 2021, il a été décidé collectivement que le mandat fédéral rime avec un engagement dans la formation militante au plus près des besoins syndicaux des militants FO Cheminots. Après avoir formé 4 formateurs en 2022 et construit, dès lors, des modules de formations en les faisant évoluer pour répondre aux enjeux de notre développement et de notre stratégie syndicale, 2024 aura été une année où l'outil fédéral de formation aura tourné à plein régime et a rencontré le succès escompté au vu des retours des militants en stage.

Ce n'est pas moins de onze sessions de formations qui ont été tenues durant l'année 2024. Avec trois formations Engagement militants « Tournées et permanences », une formation Engagement « militant élu et mandaté », une formation engagement « militant responsable de structures syndicales », une formation Trésorier, une formation RSS / DS, deux sessions notations et un stage « classification et rémunération » sans compter celle réalisée en région et animée par les formateurs fédéraux.

La fédération propose ainsi des formations permettant à nos militants de s'armer pour aller sur le terrain au contact des agents, savoir établir collectivement des revendications et animer une structure syndicale mais également, défendre les camarades lors des notations, ou encore savoir expliquer les accords de branche « Classification et Rémunération » ...

C'est plus d'une centaine de camarades formés qui ont pu acquérir les connaissances nécessaires à l'expression de leur militantisme sur les bases du syndicalisme libre et indépendant et sont ainsi repartis dans leur syndicat avec des bases solides ! Des bases syndicales solides à même de concourir directement à notre développement.

Si tu souhaites participer à des formations fédérales, merci de te rapprocher de ton secrétaire général de syndicat qui a reçu la circulaire fédérale avec le calendrier des formations 2025.

A bientôt en formation !



Calendrier de formations 2025

Notations : le 14 janvier

Engagement Militant « Responsable de structure syndicale » : du 21 au 23 janvier

Engagement Militant « Tournée et Permanence » : du 25 au 27 mars

Engagement Militant « Élu et mandaté » : du 20 au 22 mai

Engagement Militant « Tournée et Permanence » : du 17 au 19 juin

Notations : du 19 au 20 mars

SE FORMER POUR MILITER !

SE FORMER POUR SE DÉVELOPPER !



ÉTOILE D'AMIENS

APRÈS DES MOIS DE MOBILISATION, LA GRÈVE POUR GAGNER SUR LES REVENDICATIONS !

Le 15 décembre 2024, la vente à la découpe de l'entreprise ferroviaire historique est devenue concrète avec les transferts des contrats de travail des Cheminots sur l'Étoile d'Amiens, l'Étoile de Nice et le Tram Train de Nantes. Quinze jours plus tard, c'était le tour des collègues du Fret d'être transférés dans 2 filiales. Ces premières ouvertures à la concurrence sont autant de tests grandeurs natures pour les dirigeants sur la casse du cadre social cheminot, aidés dans cette tâche par la signature des accords de branche avec certaines OS dites représentatives. Retour sur les premiers jours de la filiale SNCF Voyageurs Étoile d'Amiens - SVEA.

Après des mois de campagne syndicale et de construction du rapport de force pour lesquels FO Cheminots était largement à l'initiative, dès le 15 décembre, les Cheminots transférés à SVEA se mettaient massivement en grève pour faire valoir le cahier revendicatif établi avec les agents.

Les 15 et 16 décembre, la grève fut très suivie, surtout chez les personnels roulants. Le plan de transport est au minimum et les rares trains qui circulent sont assurés par des cadres et les agents du pôle d'appui territorial détachés, pour l'occasion, à SVEA. Toutefois, dès le 16, chacun aura pu constater que les OS dites représentatives ne sont déjà plus au rendez-vous ou alors, se contentent d'une présence minimale en AG ou sont, comme depuis des mois, dans une attitude électoraliste voulant faire échec à tout accord. Les grévistes décident alors, à l'AG du 17 décembre, de suspendre le mouvement et mandatent l'intersyndicale pour poser une DCI.

Au-delà de ce moment de lutte, le rapport de force qui s'est alors exprimé et la pression mise depuis des mois par le travail de mobilisation des camarades FO Cheminots a déjà permis d'obtenir gain de causes sur de nombreuses revendications :

- création de 3 roulements au lieu d'un seul pour améliorer les conditions de travail à Amiens notamment création d'un roulement de fin de carrière (PS la plus tôt à 05h30) ;
- abandon du transfert de charge des APLG vers ADC (sur les dégarages des rames dans le dépôt et les pleins de gazoil, la direction a été contrainte de reculer) ;
- création d'une prime spécifique de journée de service « simple » pour compenser la perte de découché et donc la perte financière ;
- création d'une prime manœuvre d'aiguilles (10 et 15 € par manœuvre selon les sites) toutefois, la suppression de cette nouvelle tâche est cependant toujours revendiquée ;
- Chez les roulants, ADC et ASCT, la direction a été obligée de mettre au pot 17 journées de service supplémentaires pour désamorcer le conflit ce qui correspond à une sauvegarde directe de l'emploi de Cheminots.

À la DCI posée en intersyndicale le 17 décembre, les revendications ont été :

- maintien de l'habilitation sécu de tous les ASCT (Abbeville et Laon ne l'ont plus) sinon cela correspond à une déqualification du métier ;
- refus des ASCT de faire la VAE et le contrôle du nettoyage ;
- refus de la direction de communiquer aux agents leur moyenne de rémunération calculée depuis décembre 2023 pour leur garantie de rémunération ;

- les fiches de poste des fonctions supports trop chargées ;
- la perte de rémunération à la suite de la baisse du nombre de découché doit être financièrement compensée mensuellement et calculée sur la moyenne antérieure là où la direction souhaite englober cette compensation dans le cadre du Revenu Annuel Garantie calculé l'année précédant le transfert ce qui revient à annoncer une baisse de la rémunération mensuelle et annuelle des agents de la SVEA qui sera alors ramenée fin 2025 à la RAG par une prime en décembre 2025.



Même si la réunion de conciliation à la suite de la DCI du 17 décembre n'a pas été à la hauteur des enjeux, la direction s'est engagée sur :

- le maintien de la TESSG et TSAE pour les asct qui l'avaient déjà. Les formations initiales resteront des formations 45 afin de garantir l'accès aux protocoles TGV ;
- l'ouverture de discussions pour créer un roulement fin de carrière au contrôle sur le modèle de la conduite ;
- l'ouverture d'une négociation pour primer les tâches VAE et contrôle nettoyage des ASCT ;
- la création d'astreintes matériel et mouvement pour que les agents ne subissent pas de pertes de rémunération.

La grève de décembre 2024 n'est qu'une étape tant le champ des négociations à venir est vaste ce qui explique aussi le sentiment des agents de vouloir garder des forces pour les prochaines négociations. On parle d'ici des conditions de travail, de la réglementation du travail applicable dans la filiale, de la rémunération, du droit syndical... Ces négociations seront précédées par les élections professionnelles à l'Étoile d'Amiens en mars 2025.

POUR LA LUTTE DES CLASSES ET LE SYNDICALISME LIBRE & INDÉPENDANT

Lors du CN du 05 décembre, la section fédérale des Retraités a dans son intervention, plus qu'un bilan de son activité, fait un rappel de ce qui anime chaque militant FO Cheminots.

Nous sommes pour un syndicalisme de lutte des classes, libre et indépendant !

Mardi 3 décembre 2024, nous étions mobilisés dans tous les départements à l'appel du groupe des 9 organisations de retraités (CGT, FO, CTFC, Solidaire, FSU, CGC, FGRFP, LSR et Ensemble solidaire) qui fonctionne depuis plusieurs années. Avec comme revendication la mise à niveau de notre pouvoir d'achat qui a perdu près de 6 % depuis l'arrivée de M. Macron en 2017.

Que demandons-nous ? L'application, au minimum de la loi - l'article L 161.25 du code de la sécurité sociale - la revalorisation de nos pensions au niveau de l'inflation calculée sur les 12 mois précédents, pour cette année et avec effet rétro actif pour les autres années où elle n'a pas été appliquée non plus !

Être obligé d'appeler les retraités à se mobiliser dans la rue parce que le gouvernement n'applique pas la loi dont il prétend être le garant doit nous interroger ! Dans quel pays sommes-nous ? Une démocratie ?

Ça rappelle leur bras d'honneur à la revendication unanime massivement affirmée durant des semaines par des millions de salariés : l'abandon de la réforme Macron sur les retraites... Cela rappelle aussi quelque chose sur un irrespect des résultats du vote des citoyens ...

Notre syndicalisme qui prône la pratique contractuelle pour transcrire les avancées revendicatives en engagements patronaux et gouvernementaux, ne peut pas accepter un autre régime qu'une démocratie.

C'est rappelé dans le préambule des statuts confédéraux « le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'Etat parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique ... » (Vous lirez la suite, c'est aussi intéressant).

Nôtre rôle c'est aussi de dévoiler les bobards de la propagande qui nous est assénée : NON la dette de 3.228 milliards au nom de laquelle ils sacrifient nos services publics, le transport ferroviaire, le système de santé, la sécurité sociale, l'éducation nationale, la culture... n'est pas la nôtre !

C'est la dette acceptée par les domestiques du capitalisme :

- Pour payer les gigantesques intérêts d'emprunts aux banques - dont on se passait avant 1974 - 3^{ème} poste de dépense budgétaire !
- Pour payer les 1.800 milliards de cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales accordés depuis plus de 20 ans aux actionnaires (91 milliards en 2024)



LORS DU CN 2024, LA SECTION FÉDÉRALE RETRAITÉS A RENDU HOMMAGE À PHILIPPE HERBECK

« Le secrétariat de notre Section fédérale, tient à te saluer chaleureusement Philippe en témoignant, devant ce Conseil national, de notre très grande estime syndicale et personnelle.

Philippe est un défenseur de la cause ouvrière, qui comme nous tous, fait de son mieux pour remplir ce mandat, ce qu'il a fait et bien, comme Secrétaire général de notre Fédération

Philippe laisse son mandat, mais son équipe se présente à ce Conseil national pour poursuivre le même chemin, avec Daniel comme chef d'orchestre.

Nous confirmons toute notre confiance à ces camarades ! »



- Pour payer l'explosion des dépenses d'armement qui ont doublé depuis l'arrivée de M. Macron, non pas pour nous protéger d'agressions, mais pour mener des guerres de rapaces, dont les peuples sont toujours les seules victimes.

Mardi 3 décembre, nous étions mobilisés contre les 3.3 milliards d'économie sur le dos des retraités, exactement le montant de l'augmentation du budget d'armement de l'an prochain, lequel dépassera le budget de l'éducation nationale !

Comment stopper ce rouleau compresseur et obtenir la satisfaction de nos revendications ? C'est évidemment le cœur de nos discussions.

Car rien n'est foutu tant que la bagarre n'est pas terminée (ou pas encore commencée), ce qui est le cas.

Et la confiance des salariés dans les syndicats – qui avait baissé – est très nettement remontée ces derniers mois. Ce n'est nous syndicaliste qui le disons mais le journal patronal « Les Echos ».

Il y a des pays où le syndicalisme indépendant n'existe pas ... ou plus ... et qu'il ne subsiste qu'un « organisme » prétendument syndical, à la botte du pouvoir en place. Dans ces pays l'organisation de la résistance syndicale est quasiment impossible, étouffée, réprimée. Libre cours est alors donné aux despotes de tous poils.

Ce n'est pas le cas en France ... Tout au moins pas encore, car là aussi, rien n'est écrit d'avance.

Evidemment tous les obstacles de division sont dressés par la classe adverse avec ses alliés de circonstances, pour empêcher une mobilisation d'ensemble, seule susceptible de remporter le morceau ... un avis très largement partagé. À quoi notre Fédération – que la Direction et d'autres voudraient bien voir disparaître – et notre Confédération, peuvent-elles servir dans cette situation ?

À dire inlassablement la vérité contre la propagande ambiante, conserver la confiance des cheminots et des salariés en général, par un syndicalisme proche d'eux, les défendant - individuellement et collectivement - au quotidien, portant leurs aspirations, encourageant et favorisant leurs combats - et non le contraire - et les possibilités de succès.



Rien n'est jamais acquis, sachons aussi combattre dans nos structures pour que FO reste l'organisation de combat que nos anciens ont voulu en scissionnant d'avec une CGT devenue inféodée au PCF, qu'elle écarte toutes les pressions gouvernementales et politiques, pour rester fidèle aux idéaux ouvriers : pain, paix, liberté.

Notre génération a connu les « 30 glorieuses » comme disait André Bergeron ancien Secrétaire général, 30 années où l'on a pu négocier et contracter des avancées sociales aujourd'hui attaquées les unes après les autres : la sécurité sociale par le salaire différé en non par l'impôt, l'assurance chômage, les conventions collectives, les négociations de salaires sans encadrement gouvernemental... La grève n'était alors pas toujours nécessaire pour se faire entendre...

Mais avant cette période, révolue, au début de la vieille CGT que nous continuons, nos anciens, face à la férocité patronale et étatique de l'époque prônaient le syndicalisme d'action directe selon leur formule...

Retour des temps, j'ai entendu récemment quelque chose comme ça de la part de syndicalistes FO hospitaliers de mon département. Chez Michelin face aux licenciements, « C'est une ambiance de gilets jaunes » selon un observateur...

Dans cette période inédite, inquiétante mais riche aussi d'espoirs, car nous croyons dans les ressources de notre classe, nous sommes mobilisés cheminots en retraite, à vos côtés et disponibles pour toute aide dont vous avez besoin.

Force Ouvrière cheminots 2025



Camarade,

**L'ensemble du Secrétariat
Fédéral te présente ses
meilleurs vœux pour cette
nouvelle année.**

**L'année 2025 promet d'être
intense pour notre
Fédération, dans un contexte
où l'éclatement de la SNCF
prend chaque jour un aspect
plus concret et où il nous
faudra encore porter avec
conviction et en toute
indépendance, nos
revendications.**

**Construisons les rapports de
force et la victoire est à
portée de main !**

Le Secrétariat Fédéral

2025

les **80 ANS**

de la Sécurité

*De chacun selon ses moyens,
à chacun selon ses besoins*

FO